## AUTORITE ORGANISATRICE

Cette régate est organisée par le **Club Nautique de Narbonne Plage** en association avec le , **Gruissan Yacht Club** le **Yacht Club de Port Leucate,** le **Comité de Voile de l’Aude** et placée sous l’égide de la **FFV**.

# Avis de course

## REGLES APPLICABLES

L’épreuve est régie par :

* + les règles de course à la voile 2021/2024 (RCV)
	+ Le règlement de la classe Osiris Habitable
	+ les règles pour l’équipement des voiliers
	+ les prescriptions de la FFVoile
	+ le présent avis de course
	+ les instructions de course et leur annexe

L’épreuve sera courue à moins de 6 M d’un abri et tous les bateaux devront avoir à bord pendant les courses l’armement correspondant (division 240). Après le coucher du soleil le RIPAM sera d’application.

## PUBLICITE

Les concurrents devront présenter si besoin la carte d’autorisation de port de publicité.

## ADMISSIBILITE

L’épreuve est ouverte aux bateaux habitables classes A, B, C, D, L, R1, R2, R3 et R4 du Handicap OSIRIS.

***Tous les concurrents devront être titulaires d’une licence FFV à jour. Les licences peuvent être commandées et réglées auprès du CNNP******, au plus tard le mercredi avant la date de la régate.***

Les mineurs devront présenter une autorisation parentale ainsi qu’un certificat médical.

## INSCRIPTIONS

Au plus tard le mercredi *06 septembre à 20h* .

Les bateaux devront se présenter (par VHF sur l’eau) au bateau comité avant le départ afin de confirmer leur intention de prendre le départ.

Les droits d’engagement sont fixés *à 30 €* par bateau (incluant repas du skipper) et 15 euros pour les repas accompagnants.

**L’inscription** se fait sur : CNNP.Fr

## PROGRAMME

**Samedi 9 septembre***:*

*14h00 Mise à disposition sur l’eau*

*Appel et Briefing des équipages (par VHF)*

*14H15 Course à suivre*

*17h00 Dernier avertissement*

## Dimanche 30 avril

*10h00 Mise à disposition sur l’eau*

*Appel et Briefing des équipages (par VHF)*

*10H15 Course à suivre.*

*15h00 Dernier avertissement*

## INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de courses et ses annexes seront téléchargeables sur le site CNNP.Fr la semaine précédant la régate.

## PARCOURS

Parcours côtier. Au départ de Port la Nouvelle et arrivée à Gruissan.

## SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d’un tour.

## CLASSEMENTS

Le système de classement sera le système à minima (RCV 2021/2024), Temps/Distance et CVL ou TEMPS/Temps et CVL selon le parcours.

## PLACE AU PORT

Les participants extérieurs seront reçus en franchise de port, ou bien au port de Gruissan en fonction de leur tirant d’eau: 7 jours avant et 7 jours après la régate

## LIMITATION SORTIE D’EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l’eau pendant la régate.

## COMMUNICATION RADIO

VHF canal 8.

## DECISION DE COURIR

La décision d’un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l’autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

E-Mail :contact@cnnp.com